

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

SUD-AISNE

Document mis à jour en mars 2026

INTRODUCTION

Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ? L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.

SOURCES DES CARTOGRAPHIES

Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

À l'attention des référents Territoires et Industries : pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@polenergie.org, afin que nous puissions actualiser le document.

***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

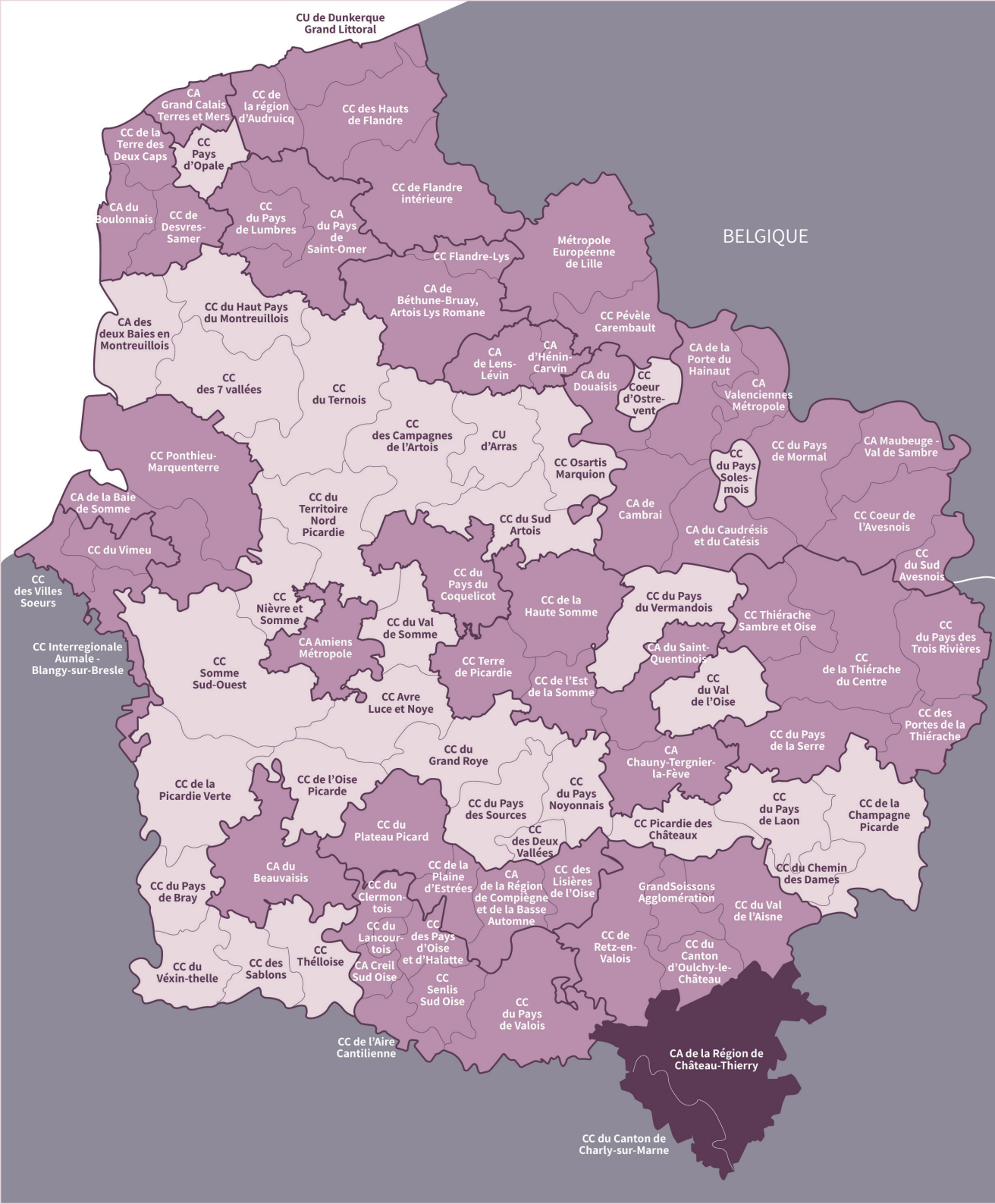
SUD-AISNE

Le territoire d'industrie Sud-Aisne englobe près de 110 communes pour **72 000 habitants**. Il réunit les EPCI suivants :

- **CA de la région de Château Thierry**
- **CC du Canton de Charly-sur-Marne**

Le Sud-Aisne se caractérise par un profil essentiellement rural, où seule la ville de Château-Thierry bénéficie du dispositif « Action Cœur de Ville ». Bien que le territoire contribue modestement à l'économie régionale (0,8 % de la richesse des Hauts-de-France), il possède une identité industrielle marquée par une dépendance importante à dix sites majeurs qui regroupent 64 % des 2 700 emplois salariés locaux.

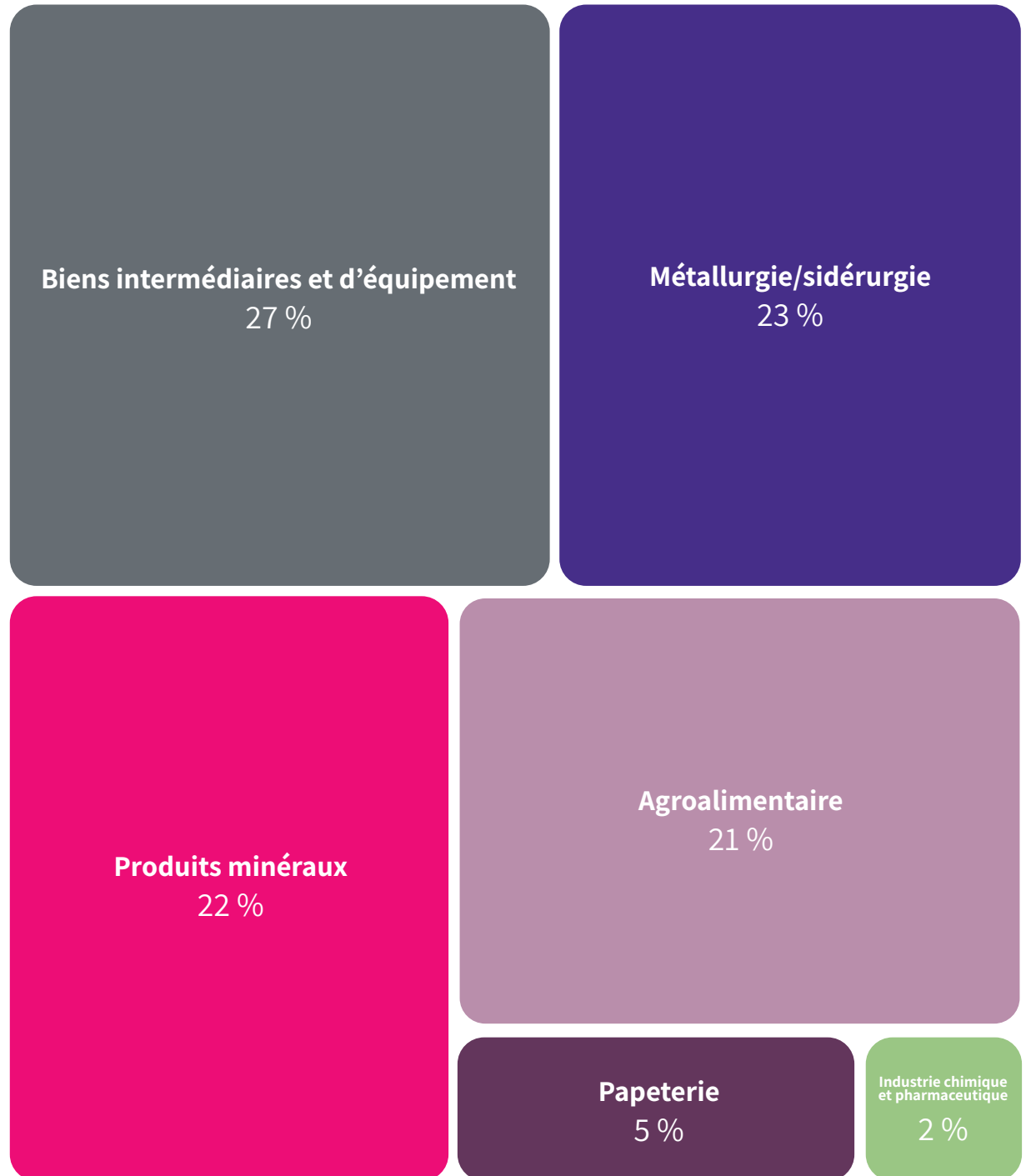
L'activité économique s'articule quasi exclusivement autour de la **vallée de la Marne**, l'unique axe fluvial traversant le sud du département de Charly-sur-Marne à Château-Thierry. Ce couloir géographique structure un **tissu industriel diversifié où cohabitent la métallurgie, la plasturgie, la logistique et l'agroalimentaire**, tout en bénéficiant d'une expertise reconnue dans le secteur de l'optique de précision.



Répartition des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, par secteur d'activité

Parmi les piliers de l'industrie locale figurent des entreprises spécialisées dans les matériaux et les équipements techniques, telles que **Novacel Ophtalmique**, **Eurokera** (Saint-Gobain), **Everglass**, **Vossloh Cogifer**, **CoreDux** et **Tubest**. Le secteur de l'agroalimentaire et du luxe est représenté par **William Saurin**, la coopérative vinicole **Covama** et **Qualipac**, tandis que la logistique s'appuie sur le géant **FM Logistic**. Notons toutefois une phase de mutation économique symbolisée par la fermeture annoncée du site **Mondelez**, qui souligne la nécessité de renouveler le dynamisme industriel du bassin.

Le territoire du Sud-Aisne dispose d'un potentiel de renouvellement foncier relativement faible marqué par une petite **dizaine de friches** sur l'ensemble du territoire. À **Château-Thierry**, le paysage urbain est concerné par la disponibilité de l'importante friche de 2 ha générée par la fermeture du site **Mondelez**. D'autres opportunités de requalification se dessinent dans les communes périphériques. C'est le cas à **Fère-en-Tardenois**, avec deux friches, l'une de 2 ha et l'autre de 4 ha et à **Bézu-Saint-Germain** qui offre une friche de 6 ha.



CARTE DES CONSOMMATEURS

LÉGENDE

Types de consommateurs

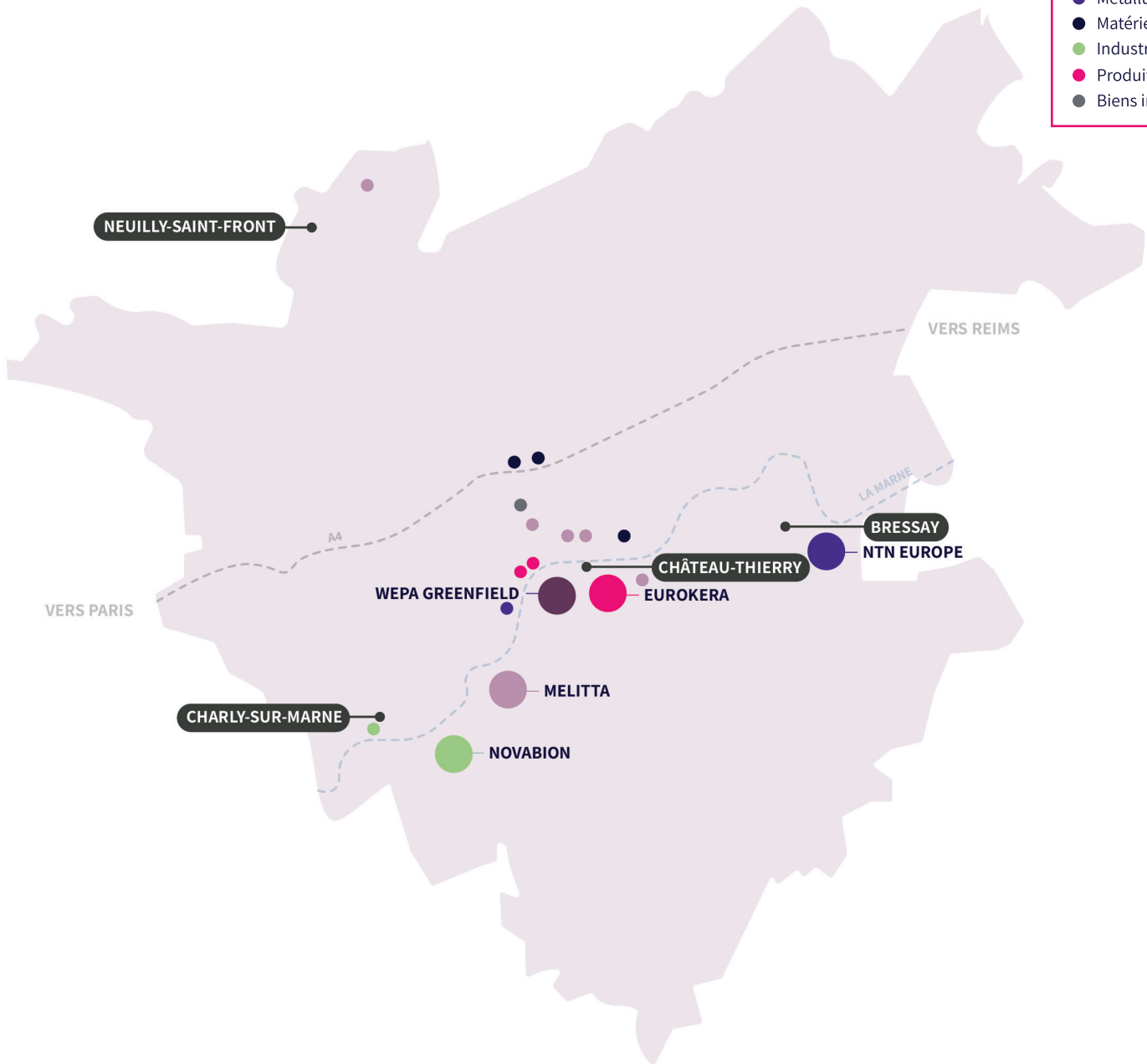
- Agroalimentaire
- Papeterie
- Textile
- Métallurgie/sidérurgie
- Matériels de transport
- Industrie chimique et pharmaceutique
- Produits minéraux, caoutchouc, plastique
- Biens intermédiaires et d'équipement

Taille des consommateurs

- > à 1 000 MWh
- > à 10 000 MWh

Réseaux

- - Réseau fluviale
- - Réseau routier



INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

Ce territoire est traversé par l'autoroute **A4** (Paris-Reims-Metz) et deux routes départementales principales, la **D1** sur un axe nord-sud et la **D1003** sur un axe ouest-est, se croisant toutes deux à Château-Thierry. La ligne LGV Paris-Strasbourg traverse le territoire mais sans s'arrêter. L'accès ferroviaire du Sud-Aisne privilégie l'axe vers Paris au détriment de la desserte vers l'est, à l'image de la virgule ferroviaire, qui connecte le Sud de l'Aisne à **l'aéroport international de Roissy Charles-de-Gaulle**.

PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

L'activité industrielle du Sud-Aisne peut être regroupée en un seul pôle longiligne qui suit le cours de la Marne. L'épicentre de ce pôle étant autour de la seule ville « Action Cœur de Ville » du territoire : **Château-Thierry** et regroupe les sites de **WEPA Greenfield**, **Qualipac CT-C** et **Eurokera**. Sur ce pôle se trouvent également des géants comme **Novablon**, **G.H.Martel** ou encore **Defsta**.

ÉNERGIE

Électricité

La production électrique locale repose majoritairement sur **un parc de sept fermes éoliennes** dont cinq se concentrent au nord-ouest du territoire, pour une puissance cumulée de 80 MW. Cette capacité de production d'énergie renouvelable est complétée par **une centrale thermique d'appoint** d'une puissance installée de 1,4 MW à Villiers-Saint-Denis.

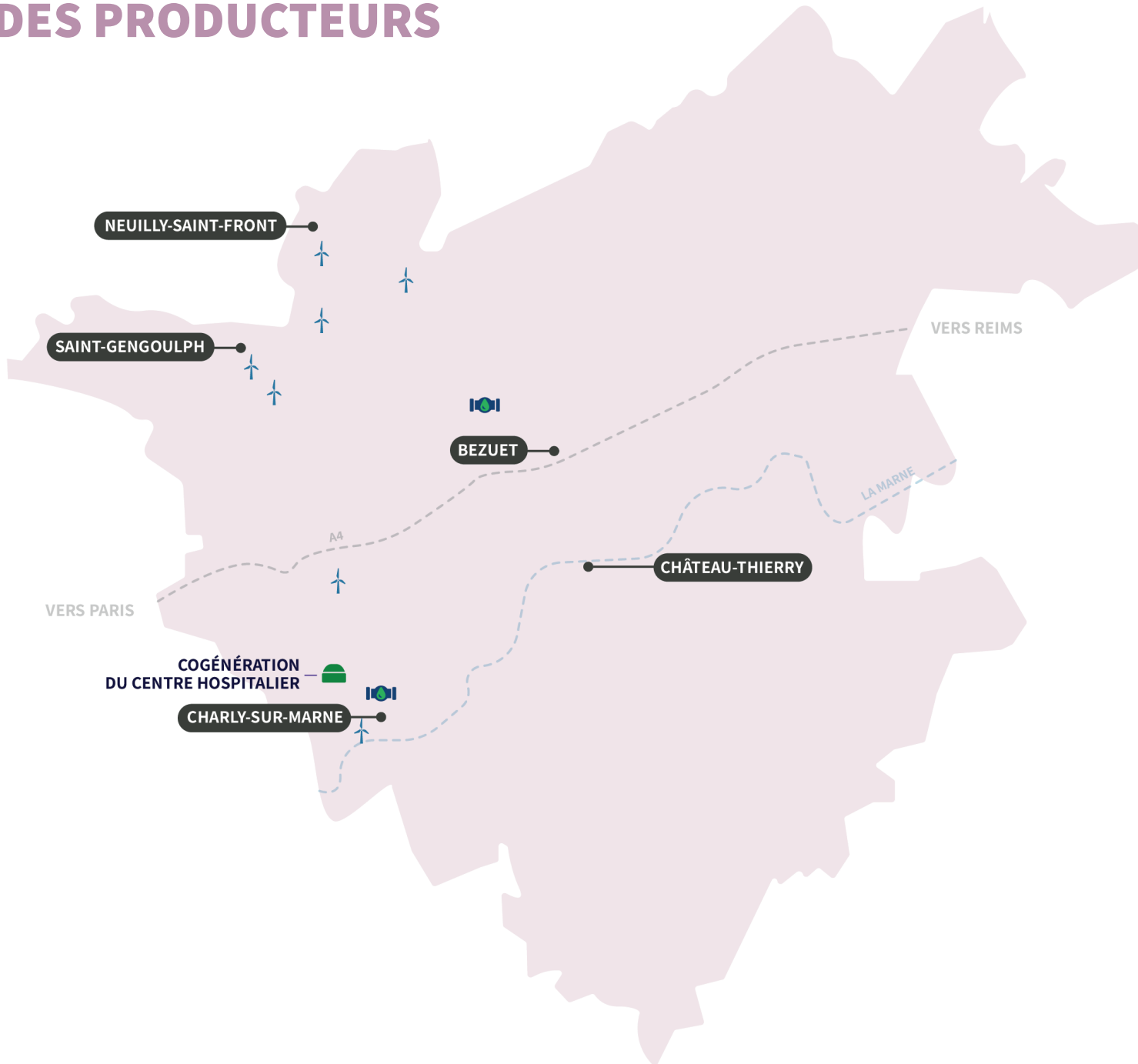
Le territoire est majoritairement **alimenté par deux lignes 225 kV** reliant le poste de Damery à celui de Nogentel. Le reste du périmètre bénéficie d'une desserte via des lignes 90 kV, une tension adaptée à sa configuration rurale et à ses besoins de consommation modérés.

Gaz

Le territoire est **alimenté en gaz par deux lignes du réseau NaTran** avec une présence marquée à Château-Thierry, où se situent la majorité des consommateurs.




Il décompte également **deux points d'injection de biométhane dans le réseau** : Létang Hoche Biogaz et Biogaz des fermes. La société **WEPA Greenfield** projette quant à elle de s'équiper prochainement d'une unité de méthanisation pour valoriser ses déchets en biogaz.

CARTE DES PRODUCTEURS





LÉGENDE

Producteurs

-  Cogénération de biométhane
-  Point d'injection de biométhane
-  Éolien

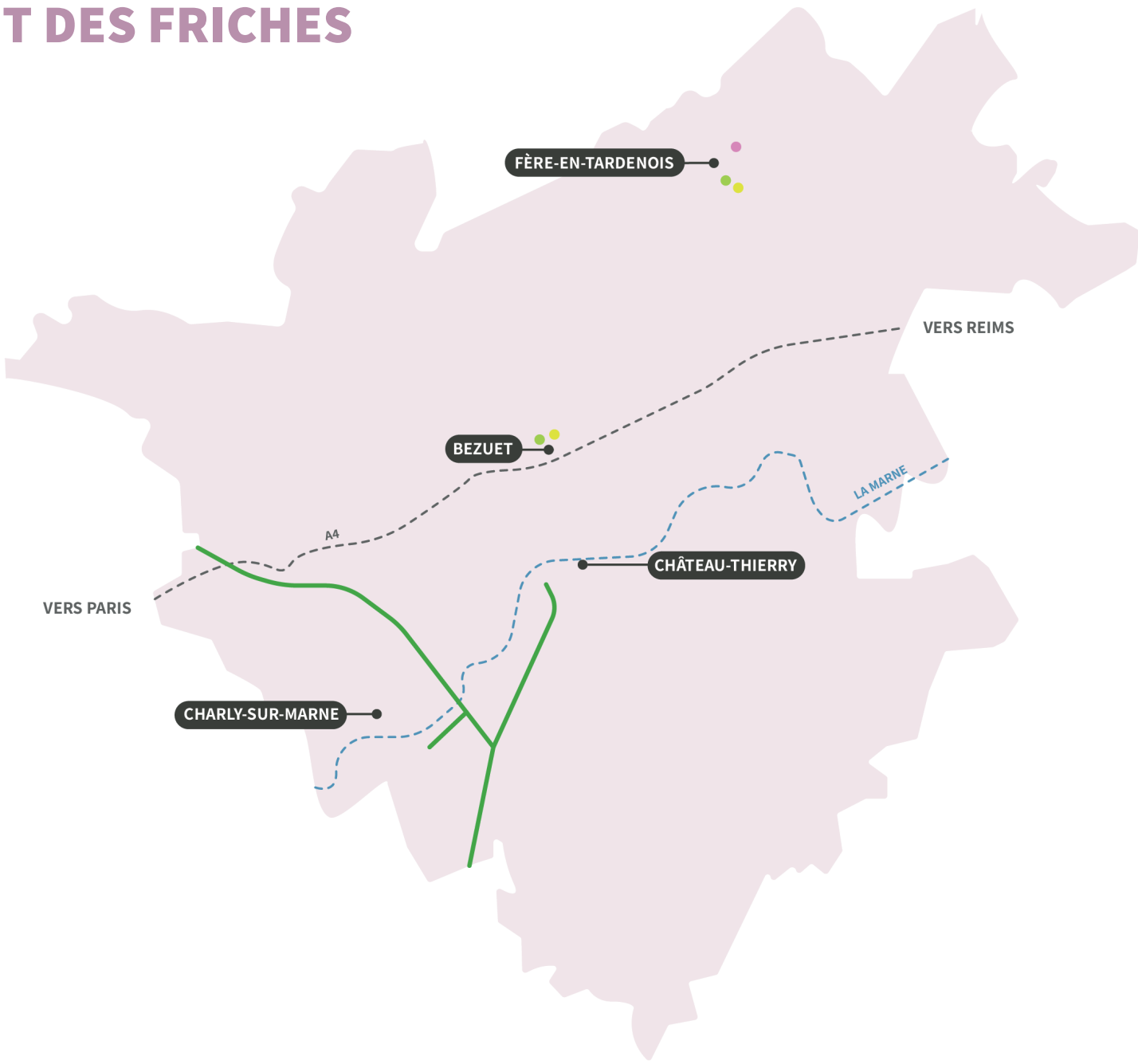
Réseaux

-  Réseau fluviale
-  Réseau routier

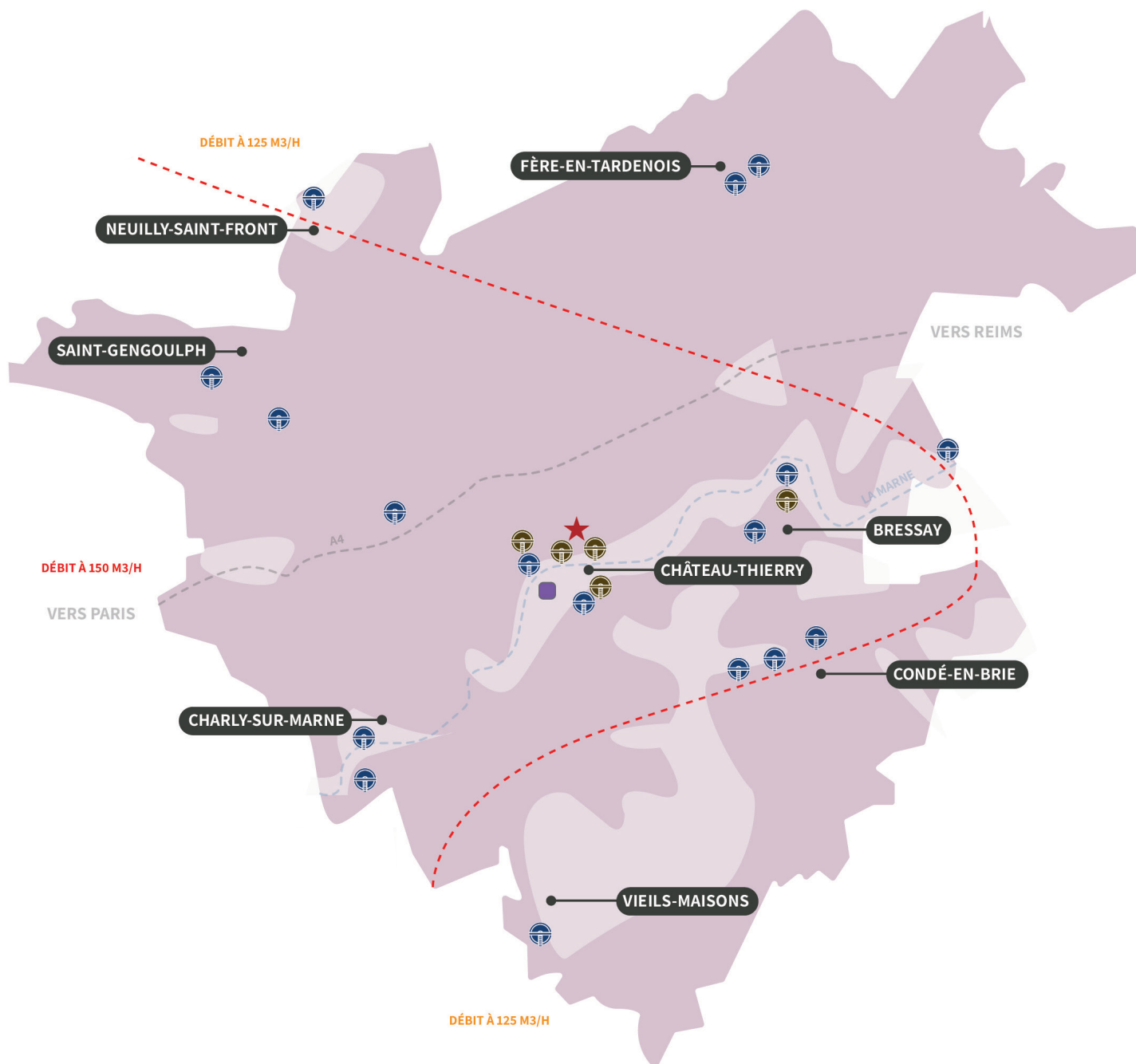
CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES

LÉGENDE

Réseaux	Friches
Réseau fluviale	Friche d'équipement public
Réseau routier	Friche pour solaire
Réseau gaz	Friche industrielle



CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES



LÉGENDE

Géothermie de surface

- Potentiel moyen et faible
- Potentiel fort

Gisement de chaleur fatale

- Chaleur fatale < à 40°C
- Chaleur fatale < à 80°C
- Chaleur fatale < à 100°C
- Chaleur fatale < à 200°C

Station d'épuration

- ⊕ Collectivités
- ⊕ Industriels

Réseaux

- Réseau routier
- Réseau fluviale
- ★ Réseau de chaleur

Géothermie profonde

- Débit de la nappe

CHALEUR VALORISABLE

Géothermie

La géothermie est une ressource très forte pour le territoire d'industrie Sud-Aisne par la présence de nappes **offrant des débits pouvant atteindre les 150 m³/h**. À titre d'exemple, l'exploitation de ce gisement via un dispositif de pompe à chaleur (PAC) présentant un COP de 4 permettrait de mobiliser une puissance thermique utile de 1,1 MW par unité de production.

Réseau de chaleur

Le territoire ne dispose que d'un **seul réseau de chaleur situé à Château-Thierry**. Long de 16 km et exploité par Dalkia, il est **majoritairement alimenté par la chaufferie biomasse** de Château-Thierry qui propulse son taux d'EnR à 96 %. **Ce réseau de chaleur projette une extension vers le sud de la ville**.

Côté chaleur fatale, la seule source est celle de **Greenfield SAS à Château-Thierry**, en partie installée par Dalkia qui réutilise la chaleur des buées à 70 °C pour la remonter à 140 °C et alimenter des sècheurs.

La valorisation de la chaleur des STEP peut se faire à travers **une petite dizaine de STEP** capables de fournir une chaleur basse température, mais reste difficile d'accès.

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

L'attractivité industrielle du Sud-Aisne repose sur **un couloir d'excellence le long de la vallée de la Marne**, où cohabitent des leaders de l'optique de précision comme **Novacel**, de la métallurgie technique avec **Eurokera**, et du luxe via la filière **Champagne**.

Le territoire se distingue par **une connectivité stratégique via l'autoroute A4 et une autonomie énergétique croissante**, portée par un **parc éolien** robuste de 80 MW et un **réseau de chaleur** exemplaire affichant 96 % d'énergies renouvelables.

Enfin, malgré un foncier contraint, la disponibilité de friches stratégiques à **Château-Thierry** et **Fère-en-Tardenois** offre des opportunités de réindustrialisation concrètes pour des projets tournés vers la décarbonation.

PROJETS HYDROGÈNE

Il n'y pas à date d'intérêt répertorié à une production d'hydrogène local.

LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

L'enjeu majeur du territoire réside dans son **attractivité**. Alors qu'il n'est qu'à 100 km de Paris, il souffre d'un manque d'accès directs et rapides. En lien avec sa proximité au bassin parisien, **la logistique s'est fortement développée** mais devrait laisser le pas à d'autres types d'activités dans la métallurgie et l'agroalimentaire. Une attention particulière est à porter sur **le remplacement d'usines en voie de fermeture** par des industries à forte valeur ajoutée. Des solutions foncières clés en main à destination des projets industriels endogènes et exogènes sont à privilégier.

Le biogaz reste l'énergie facilement valorisable sur le territoire, de même que **le photovoltaïque**. Le potentiel chaleur fatale et géothermique n'a de sens qu'en cas de développement de l'activité industrielle apte à l'absorber : c'est en tout cas un atout décisif des solutions foncières clé en main pour attirer de nouveaux projets industriels.

FORCES

Expertises industrielles de niche : présence de leaders mondiaux dans le verre d'optique (Novacel), la métallurgie technique (Vossloh Cogifer, CoreDux) et le luxe (Qualipac, Covama).

Engagement de décarbonation industrielle : exemple concret de récupération de chaleur fatale chez Wepa Greenfield via une PAC haute température (70 °C vers 140 °C).

Dynamique gaz vert : deux points d'injection de biométhane actifs et des projets industriels d'autoconsommation d'énergie (unité de méthanisation projetée par Wepa).

FAIBLESSES

Hyper-concentration de l'emploi : une dépendance critique à seulement 10 sites industriels qui génèrent 64 % des emplois manufacturiers.

Faible création de valeur : le territoire ne pèse que 0,8 % de la richesse régionale, reflétant un profil à dominante rurale et une économie de production fragile.

S W
O T

OPPORTUNITÉS

Renouvellement foncier : disponibilité de friches stratégiques pour de nouveaux projets (2 ha chez Mondelez, 6 ha à Bézu-Saint-Germain, 4 ha à Fère-en-Tardenois).

Extension du réseau de chaleur : projet de développement du réseau de Château-Thierry vers le sud, ouvrant la voie à de nouveaux raccordements.

Potentiel géothermique exceptionnel : un gisement profond offrant jusqu'à 150 m³/h, capable de délivrer 1,1 MW par installation pour de futurs besoins industriels ou urbains.

MENACES

Fuite de compétences : proximité de l'Île-de-France (100 km) qui peut aspirer les talents et cadres en l'absence de liaisons rapides et directes.

Désindustrialisation : risque de perte de savoir-faire historique si les usines en fermeture ne sont pas rapidement remplacées par des filières d'avenir (métallurgie 4.0, agroalimentaire).

Complexité d'accès aux EnR : difficulté technique de valorisation de la chaleur des STEP, limitant pour l'instant ce gisement secondaire.